



# Bourron-Marlotte, infos....

## Sommaire

- Edito du Maire
- Principales décisions du Conseil Municipal
- Vie municipale
- Evènements marquants
- Règlementation
- Etat civil
- Dates à retenir
- "Au service des habitants"

## Edito du Maire

Les vacances semblaient déjà loin pour les enfants qui ont repris le chemin de l'école le 2 septembre. Première rentrée pour certains avec la découverte d'un nouvel univers, retrouvailles des camarades de l'année dernière pour d'autres, environ 202 enfants accompagnés de leurs parents attendaient impatiemment l'ouverture des portes pour ce premier jour de classe. Moment de joie ou moment d'angoisse, cette rentrée a connu comme chaque année son lot de rires et de larmes.

Les effectifs de l'école élémentaire « Jules Renard » accusant une forte baisse cette année (moins 20 enfants par rapport à la rentrée 2009, l'Inspection Académique a décidé la fermeture de la 7ème classe. Pour l'école maternelle « Charles Moreau-Vauthier » l'effectif se maintient à environ 73 élèves.

Pendant l'été, divers travaux ont été réalisés. A l'école maternelle, signalons une extension du réseau électrique pour la mise en place des futurs postes informatiques, l'entretien de la cour de récréation ainsi que la création de cinq places de stationnement le long du terrain des Grands Réages.

A l'école élémentaire, une classe a été entièrement repeinte. Dans les deux écoles, la réfection de divers bâtiments concernent des éclairages défectueux, la VMC, les sanitaires ainsi que diverses retouches de peintures. Enfin, la consultation a été lancée pour la construction d'une salle des professeurs sous le préau de la deuxième cour. Les travaux démarreront prochainement.

Dans la rubrique réglementation, vous trouverez un article détaillé sur les règles de sécurité à respecter ainsi que la réglementation pour le stationnement. Vitesse excessive, arrêts non marqués, stationnement gênant, chaque jour les enfants et les familles sont confrontés aux automobilistes qui ne respectent pas le code de la route. Aussi, je profite de cette rentrée pour vous rappeler que je continuerai de veiller à garantir la sécurité aux abords des écoles.

Enfin, je vous informe que j'ai pris un arrêté de fermeture temporaire du chemin vicinal n°3 (CV03) compte tenu de sa dangerosité actuelle. En effet, le coût de la réfection complète de cet axe étant très important, nous avons décidé de reboucher les trous uniquement. Sa réhabilitation sera étudiée avec les communes riveraines de Montigny sur Loing et Grez sur Loing. L'accès sera uniquement maintenu pour les riverains.

Pour conclure, je vous souhaite à tous une bonne rentrée scolaire ou professionnelle.



## Principales décisions du Conseil Municipal

Session du 23 juillet 2010

### Demande de subvention pour le projet de courts de tennis

Le Conseil Municipal à la majorité n'a pas souhaité pour cette année donner suite au projet consistant à couvrir les 2 courts extérieurs existants et à construire un nouveau Club House avec annexes (vestiaires – douches – sanitaires).

Ce projet sera revu dans le cadre de la préparation des futurs programmes d'investissement comme la construction d'un restaurant scolaire ou les travaux de voirie.

## La validation du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés

Ce rapport permet de mesurer la qualité du service proposé aux usagers et d'apprécier les performances de collecte sélective sur le territoire du SMICTOM. Il peut être consulté en mairie. Le tableau ci-dessous représente l'évolution des résultats de collecte sur les 3 dernières années pour la commune (base : 2 816 habt).

Nature collecte :	Kgs/habt			tonnages		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
Ordures ménagères	299,15	296,92	278,01	842,42	836,14	782,88
Déchets verts	46,06	41,51	45,22	129,70	116,90	127,34
emballages	64,32	63,53	61,66	181,12	178,90	173,64
Verre	51,93	49,42	50,21	146,24	139,16	141,38

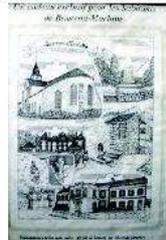
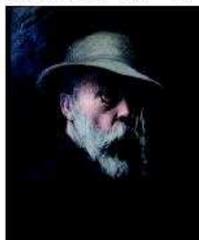
### Modification du Conseil d'Administration CCAS

Suite à la démission de Mmes Fiocre Aline et Gaudillat Isabelle, le Conseil d'administration, présidé par Juliette Vilgrain, Maire, est composé ainsi que suit :

Membres élus	Membres nommés
Chantal Payan (vice-présidente)	Josette Destribat-Creach, déléguée du Club de l'Amitié,
Dominique Pinçon	Michelle Jamet, déléguée du Secours Catholique,
Eric Daunay	Odile Mouterde, déléguée de la Maison de la Famille de Fontainebleau,
Christelle Cerceau	Déléguée de l'A.P.F., en attente d'une proposition
Nathalie Duwez	Martine Vassy, déléguée de l'U.D.A.F.

### Donations de M. Norbert Monier

Un autoportrait de Charles-Moreau Vauthier créateur du musée de la Mairie en 1907 et une gravure anonyme des principaux monuments de la commune réalisée après 1948 :



Le Conseil Municipal lui adresse ses plus vifs remerciements.

## Vie Municipale

### 2 juillet 2010 : Des départs en retraite bien mérités

Deux agents de la Commune sont partis en retraite au 1er juillet.

Lucie De Araujo a débuté sa carrière dans notre commune en juin 1987 par l'entretien des bâtiments communaux.

Courageuse et polyvalente, Lucie a également travaillé au restaurant scolaire. C'est avec beaucoup de plaisir qu'elle a vu se créer le centre de loisirs. L'ambiance au restaurant scolaire était bien différente pendant les vacances.

En 2008, elle a reçu la médaille d'honneur d'argent récompensant 20 ans de carrière.



Michèle Perrier quant à elle est arrivée dans les services de la Ville en 1993 en qualité d'agent de surveillance au restaurant scolaire puis à la garderie du matin et du soir. Michèle a toujours travaillé au service des enfants des 2 écoles de notre village et a vu passer plusieurs générations d'enfants.

En 2007, elle a rejoint l'équipe d'animation rôle d'animation lors de la transformation de la garderie du soir en accueil périscolaire.

**Nous leur souhaitons à toutes deux une bonne retraite.**

### Les cérémonies du 14 juillet



Madame le Maire et l'adjutant-chef Olivier Decarreux ont, comme le veut la tradition à Bourron-Marlotte, commencé la cérémonie en passant en revue les soldats du feu. A cette occasion plusieurs sapeurs pompiers bouronnais ont été distingués : l'adjutant-chef Gilles Baudry et le caporal-chef Didier Bidaut ont reçu la médaille du ministère de l'intérieur pour trente années de service et le caporal-chef Olivier Girard a reçu la médaille de l'Union départementale pour quinze années de travail.

C'est l'adjutant-chef Decarreux qui a ensuite remis avec une certaine émotion son premier galon de sous-officier au caporal-chef Mustapha Belefnech.

Le cortège accompagné du réveil band s'est ensuite dirigé vers le monument aux morts pour y déposer la gerbe du souvenir.

Les nombreuses personnes présentes se sont ensuite retrouvées autour du verre de l'amitié à la caserne (CIS 48).



### Un été à Bourron-Marlotte

Les enfants de l'Accueil de Loisirs de Bourron-Marlotte ont traversé les siècles et les légendes en se plongeant dans l'histoire de Lancelot du Lac, Chevalier de la Table Ronde et de Guenièvre, épouse du roi Arthur, pour vivre le temps des vacances une aventure au rythme du Moyen Age. L'occasion pour eux de suivre un programme d'activités riche en événements mais aussi découvrir ou redécouvrir des sites historiques qui ont fait et font toujours la richesse de notre patrimoine. La journée passée à Provins aura sans doute été un des moments forts de cet été, sans oublier les autres sorties qui sont venues ponctuer ces vacances : piscine, cinéma, parcours acrobatique en milieu forestier...

La petite nouveauté de cette année aura été la possibilité donnée aux enfants de participer à des veillées. Tout au long de l'été, ils se sont retrouvés à la tombée de la nuit pour des soirées à thème : bal du 13 juillet, théâtre, jeux musicaux...

Les enfants ont également réalisés pendant l'été un « ABCEDELIRE » de leur Accueil. Ce projet, mené en partenariat avec les FRANCAS, leur a permis de présenter leurs activités passées à l'Accueil sur un support artistique. Celui-ci sera exposé à la rentrée avant d'être soumis aux jurys qui... « nous remettra peut être un prix. »



## Villages, maisons et jardins fleuris

Quelques personnes se sont inscrites pour le concours des maisons et jardins fleuris lancé juste avant l'été. Cette initiative du Comevert piloté par Chantal Payan a permis aux candidats de faire preuve d'esprit créatif et d'originalité en associant les couleurs, les formes et les structures des massifs. La remise des prix aura lieu prochainement.

Le Comévert poursuit également le développement du fleurissement de la Commune. Ainsi divers sites ont été embellis comme la façade et les abords de la mairie, la Place de la Ferme, le Monument aux Morts, la Place de la paix, la Rue du Maréchal Foch et le Square Thibault grâce à l'installation de suspensions.



N'oublions pas le rond-point de la Sablière particulièrement réussi avec son parterre d'euphorbes blanches notamment et tout cela grâce à Michel Marilleau qui a fait des miracles avec des plantes de son propre jardin et l'aide de Benoît Portelette.

Nous les remercions vivement tous les deux. Ces deux actions combinées permettent d'offrir un florilège de couleurs aux habitants de notre village.

## Les Services Techniques s'équipent

Les services techniques de la Ville ont acheté cet été une tondeuse autoportée ISEKI SXG22H. Ce matériel rapide et souple, d'une largeur de coupe de 137 cms s'adaptera aisément aux surfaces très variées de la Commune. Doté d'un bac de ramassage de 550 litres, elle permet une tonte très propre ainsi que le ramassage des feuilles sur les pelouses. Enfin la possibilité de vidanger en hauteur le bac - soit dans un camion, soit dans une remorque - ne nécessitera plus le passage d'une deuxième équipe pour ramasser les tas de gazon.



## Le forum des associations

La 3ème édition du forum des associations a une fois de plus rempli sa mission et connu une bonne fréquentation. Une trentaine d'associations culturelles ou sportives était présente le samedi 4 septembre au gymnase des Gâtines pour fournir des informations à leurs futurs adhérents. Ce forum a permis aux habitants de découvrir les nombreuses associations locales, animateurs indispensables à la vie de notre village.



A l'issue du forum, Christophe Colas, Maire-Adjoint aux Sports, loisirs et animation, entouré de ses collègues Marc Phillips, Nathalie Duwez et Chantal Payan a récompensé trois musiciens du Jazz Band Gérard Habar, Christian Gallot et Jean Jacques Pampin pour leurs performances et leur assiduité aux répétitions et concerts. Ils participent ainsi au succès de la formation musicale.

De plus, un trophée a été remis à l'équipe de football des plus de 17 ans du Club Inter Loing qui a remporté la coupe de Seine et Marne. Christophe Colas a également récompensé Guillaume Gautier, leur entraîneur sportif pour sa motivation et son travail ayant permis aux jeunes de se hisser à ce niveau encourageant. Le nouveau défi sera désormais de conserver cette place.

La journée s'est terminée autour du verre de l'amitié.



## Programme des Journées du Patrimoine

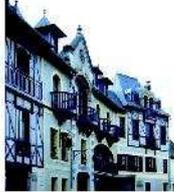
A l'occasion de cette manifestation annuelle, la commission culturelle propose dans la communes trois animations destinées à un large public :

1) circuit-promenade dans les rues de Bourron et de Marlotte sur les pas de la colonie artistique qui s'est installée dans le village dès 1822. Cette promenade a pour avantage de faire découvrir aux habitants l'histoire et le passé de leurs maisons.

Rendez-vous devant la mairie à 15 h, les samedi et dimanche

2) visite libre de la mairie-musée, créé en 1907 par Charles Moreau-Vauthier  
Ouverture de 14 h 30 à 18 h les samedi et dimanche

3) visite libre de l'église, ouverte uniquement le dimanche après-midi



## Les bourses d'entretien - Année scolaire

2010-2011

Comme les années précédentes la Commune de Bourron-Marlotte versera une bourse d'entretien pour les élèves des collèges, lycées et études supérieures aux familles remplissant les conditions de ressources. Les dossiers seront instruits en mairie du **20 septembre au 23 Octobre** sur présentation des justificatifs de salaires (3 derniers mois) et charges de toute nature, avis d'imposition ou non imposition sur le revenu 2009 ainsi que le livret de famille et un certificat de scolarité.

## Le 18 septembre, le musibus s'installe à Bourron-Marlotte

La Commission sport, loisirs animée par Christophe Colas en collaboration avec l'École de musique des bords du Loing a fait appel au « musibus » de l'association Musiqafon pour vous proposer un concert gratuit en plein air au terrain Vlasto à partir de 20 h 30. Des groupes locaux pourront se produire directement sur la scène du musibus. Sont prévus à l'affiche :

«Beatlesmania», rock tribute, «Les Tambours de Bourron», percus, «Family and the Funky Freaks», funky fusion et «Epitaph», rock.

Venez nombreux pour les soutenir.



## Hôtel de la Paix

L'accord de prêt ayant été accepté fin juin par les différents organismes bancaires, l'Hôtel de la Paix va enfin renaître de ses cendres. Cela a été un travail de longue haleine, un véritable partenariat entre la municipalité et les acquéreurs, la crise économique ayant parfois découragé certains. Mais grâce à la ténacité et à la volonté de faire vivre ce projet, les travaux pourront désormais démarrer fin septembre, permis de construire et autorisations de sécurité ayant été acceptés en amont pour gagner du temps.

Nous félicitons les nouveaux propriétaires d'avoir toujours cru en ce projet d'envergure et de n'avoir jamais abandonné

## Bourron-Marlotte : un partenariat avec Melun Val de Seine Initiatives



La commune de Bourron Marlotte s'est engagée dans une politique d'aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises, en adhérant à la plateforme France Initiatives «Melun Val de Seine Initiatives».

Si vous créez ou reprenez une entreprise sur la commune de Bourron Marlotte, Melun Val de Seine Initiatives :

- ▶ vous accueille et vous oriente vers les structures susceptibles de pouvoir vous accompagner,
- ▶ peut vous octroyer un prêt sans intérêt et sans garantie personnelle,
- ▶ vous fait bénéficier d'un parrainage et d'un suivi par un chef d'entreprise bénévole.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter Marie-Elisabeth VERNUS ou Laurence LAHAYE au 01 64 38 96 85 ou visitez le site [www.mvsiinitiatives.com](http://www.mvsiinitiatives.com)

Brochures d'information disponibles sur demande en Mairie de Bourron-Marlotte

## Un tournage à la mairie

Une équipe de télévision avait pris ses quartiers à la Mairie le 2 août dernier pour le tournage d'un documentaire proposant de découvrir la Commune de Bourron-Marlotte. Madame le Maire, Juliette Vilgrain et Francine le Carpentier, présidente de l'association « Les Amis de Bourron-Marlotte » ont présenté les richesses de la commune et notamment les principales œuvres de la Mairie-Musée. L'équipe s'est attardée sur le tableau de Lehmann représentant « La Fille de Jephthé », œuvre majeure de la salle du Conseil Municipal. Ce documentaire qui sera diffusé en 2011 sur internet sur Planet Earth TV ([www.planet-earth.tv](http://www.planet-earth.tv)) sera éventuellement repris par Arte ou TV5.



## Événements marquants

### Detente et bien-être en forêt

Tous les 2 mois, une vingtaine de marcheurs de Bourron-Marlotte et des environs, se retrouvent pour une ballade en forêt. Le 29 mai, une sortie nocturne le groupe a randonnée sur le sentier n°11 (Grotte Béatrix – Malmontagne) alors que le 24 juillet, la sortie a permis de découvrir le sentier n°8 « le Mont Aigu, les Rochers et Platrières des Gorges du Houx ». Michel Marilleau s'improvise guide le temps d'une balade de quelques heures. Débutants et marcheurs confirmés découvrent ensemble la forêt et ses mystères dans une ambiance conviviale.

La prochaine sortie est prévue sur le GR 34 des Chemins des Douaniers dans le Finistère.

Venez rejoindre les marcheurs tous les lundis du 1er janvier au 31 décembre et un dimanche par mois de mai à septembre.



## "Théâtre en Seine" au local Leclerc et à l'atelier Delort

C'est une véritable vie de troupe, dans une atmosphère de rires et de vacances, encadrée par Nathalie Onoyan, qu'a proposée l'association Théâtre en Seine pour les stages d'été du 5 au 23 juillet. Les enfants ont pu approfondir les techniques de base, en vivant toutes les différentes étapes de la création d'un spectacle: Improvisations, travail du texte, déplacements dans l'espace, choix des costumes et accessoires, création des décors et des affiches...

Les répétitions se tenaient les matins ou les après-midi, en groupe de 10 maximum...le tout, aboutissant à la représentation devant un véritable public.



## Perdue et ... retrouvée



C'est une bien étrange découverte qu'a faite la petite Emma en forêt de Fontainebleau vers le chemin de Recluses. Il s'agissait d'un mouton de race solagnote baptisée immédiatement « Mounette ». Pendant plusieurs jours, Michel Marilleau l'a adoptée en attendant que ses maîtres se manifestent.

Attraction du secteur, « Mounette » a eu de nombreuses visites et s'est rapidement habituée à cette éphémère célébrité. Après plusieurs jours d'attente, le propriétaire domicilié à Villiers sous Grez a retrouvé sa brebis égarée, « Ciboulette » de son vrai nom, qui a désormais réintégré sa bergerie.

## 28 août : la foulée Bourronnaise

Cette année pour sa 19ème édition, 190 concurrents se sont rencontrés sur la traditionnelle foulée Bourronnaise. Cette dernière, toujours inscrite au Challenge de Seine et Marne, a proposé 4 courses différentes pour toutes les catégories, de poussins à Vétérans, sur un parcours toujours aussi sélectif.

C'est ainsi que la course principale de 10 kms été remportée par Romuald Bourdon, actuel leader des courses hors stades du département. Nathalie Duwez, Adjointe au Maire entourée de plusieurs élus, de Serge Demière, Président du CSBM et de Jean-Pierre Evrard, Président de la section « Foulée Bourronnaise », ont remis au gymnase des Gâtines, les trophées aux vainqueurs des différentes catégories.

L'année prochaine, la foulée Bourronnaise fêtera ses 20 ans. Préparez-vous dès à présent pour y participer. La date de la manifestation est fixée au samedi 3 septembre 2011.



## Du Caractère pour Bourron-Marlotte



Il ne reste que quelques jours pour vous inscrire au Grand Jeu de Piste/Rallye pédestre « **A la poursuite des Petits Secrets de Marlotte** » !

**Samedi 25 septembre après-midi** : 2 heures de balade tranquille pour mieux connaître les charmes cachés et le patrimoine de Marlotte, ponctuée d'arrêts où vous sombrerez dans des abîmes de perplexité : des énigmes à résoudre, des témoins cachés de notre passé à reconnaître. Jugeote, sens de l'observation, intérêt pour le patrimoine, et autres qualités du parfait détective recommandés !

Le Jeu de Piste se terminera par la remise des prix et un buffet dans le jardin de l'Atelier Delort.

La sortie est ouverte à tous, adultes adhérents ou non, juniors (les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte).

Participation aux frais :

juniors 1 € - adhérents 2 € - non adhérents 3 €

**Renseignements et inscriptions :**

Office de Tourisme - 01 64 45 88 86

Du Caractère pour Bourron-Marlotte - 01 64 45 85 43 ou [serge.bielikoff@orange.fr](mailto:serge.bielikoff@orange.fr)

## Dispositif Mobil'Etudes '77



**MOBIL'ÉTUDES77**

**UNE BOURSE  
POUR ALLER  
PLUS LOIN DANS  
VOS ÉTUDES**

\*Vale à la mobilité des étudiants pour l'année 2010/2011  
sous conditions de ressources

Renseignements et inscriptions  
en ligne sur [www.jeunesse077.fr](http://www.jeunesse077.fr)





## Règlementation : Sécurité

Profitions de la rentrée pour rappeler que les abords de l'école présentent un réel danger pour les enfants. Ils n'ont pas toujours conscience des risques encourus. Apprenez leur à être attentifs et ensemble, veillez à respecter certaines règles essentielles. Nous vous en rappelons quelques unes

**Le respect de la vitesse :** toutes les zones aux abords des écoles sont limitées à 30 km/h

**La ceinture de sécurité :** elle est obligatoire et non négociable, même pour un trajet de 100 mètres !!

Ayez ce réflexe et ne démarrez pas tant que toutes les ceintures ne sont pas bouclées. (135 euros d'amende et 3 points s'il s'agit du conducteur).

Les enfants doivent toujours être à l'arrière du véhicule et ce, jusqu'à l'âge de 10ans.

Ils doivent être installés sur un rehausseur adapté à leur morphologie pour pouvoir utiliser leur ceinture correctement.

Le respect du stationnement aux abords de l'école est essentiel pour la sécurité de tous

Stationner sur un trottoir, sur un passage réservé aux piétons ou dans un carrefour présente un très grand danger.

Si vous utiliser les arrêts « minute », vous ne devez pas quitter votre véhicule. Vous déposez votre enfant et repartez immédiatement.

Respectons les autres et respectons les stationnements réservés aux personnes handicapées.

Le casque est indispensable pour aller à l'école à vélo

Le casque n'est pas obligatoire, il est juste très fortement conseillé car 50% des blessures se situent à la tête dans un accident de vélo.

Les trajets à vélo ou à pied

Pour prévenir les accidents, il est également capital d'apprendre aux enfants les règles de conduite à vélo et du code de la route. Parmi les 10-19 ans, 58% des décès sont dus à des accidents provoqués par le jeune qui a coupé le passage à un véhicule.

Ne pas laisser un enfant circuler seul avant 10 ans. Jusqu'à cet âge, il vaut mieux qu'il circule en compagnie d'adultes qui lui apprendront progressivement le comportement à adopter pour rouler en toute sécurité sur les routes. Savoir faire du vélo, c'est savoir maîtriser son deux-roues et savoir prévenir les dangers de la circulation.

Dean Lahbil, notre Policier Municipal, assure la protection et la sécurité des enfants. Par sa présence, la traversée des enfants et le stationnement des véhicules deviennent plus aisés. Il est aidé par des agents de surveillance présents aux entrées ou sorties d'école.

N'oubliez pas que nous servons d'exemple aux enfants, soyons vigilants, la sécurité est l'affaire de tous.

### "Au service des habitants" :

La Commission sports, loisirs et animation a procédé à la mise à jour des Associations culturelles et sportives de la commune. Elle est disponible sur le site internet de la mairie - bourronmarlotte.free.fr - à la rubrique "Vie Locale et Associations".

N'hésitez pas à informer la Mairie pour tous ajouts et corrections ou demander une liste papier si vous n'avez pas d'accès internet."

## Dates à retenir

**12 septembre :** Vide Grenier dans les rues de Marlotte.  
Informations : Office de Tourisme - 01 64 45 88 86

**18 septembre** à 20h30 : Concert de plein air au terrain Vlasto organisé par la Mairie en partenariat avec Musiqafon et leur musibus.

**18 et 19 septembre :** Journées du Patrimoine

**25 et 26 septembre :** Grande Braderie d'Automne-Hiver organisée par le Secours Catholique au Presbytère de 9 h 30 à 18 h

**2 et 3 octobre :** Art & Terroir de 10h à 19h au Gymnase des Gâtines. Exposition - vente de produits d'artisanat d'art et du terroir. Repas du terroir à la carte le midi. Entrée libre.

Informations : Office de Tourisme - 01 64 45 88 86

**9 octobre :** inauguration (sur invitation) de l'Espace Jean Renoir en présence de nombreuses personnalités.

**16 octobre :** à 20 h 30 à la salle polyvalente Georges Barrois à Montigny sur Loing. Soirée choucroute et dansante organisée par le Jazz Band de Bourron-Marlotte/Montigny sur Loing. 1ère partie animée par le Jazz Band puis soirée dansante avec Tony CALVES et ses musiciens.

Coût 27 € - sur Réservation au 01.60.70.33.31

**6 novembre** à 20 h 30 : Opérette «La divette fait son opéra» à l'Espace Jean Renoir - Association les Amis de Bourron-Marlotte. Spectacle pétillant et atypique sur des extraits d'œuvres d'Offenbach, Rosenthal, Tosti, Bizet, Messager, Strauss.

**7 novembre :** concert au profit du Secours Catholique en l'église Saint Severe à 16 heures

**13 novembre :** Soirée Années 80 organisée par l'Office de Tourisme. A 20h au Gymnase des Gâtines.

39 € par personne comprenant dîner + quizz musical sur écran géant + soirée dansante

**20 et 21 novembre** de 10 h à 18 h 30 : Salon des métiers d'art à l'Espace Jean Renoir - Association les Amis de Bourron-Marlotte

**27 novembre** à partir de 19h : Soirée Casino à l'Espace Jean Renoir organisée par le Rucher

**18 décembre :** spectacle des enfants offert par la mairie le 18 décembre à la Salle des Fêtes à 14h.

## Etat Civil

### Naissances

**Lefebvre Léa**, le 08/06/2010

**Marjanovic-Horky Ilona**, le 06/07/2010

**Lapeyrer Aurore**, le 09/07/2010

**Colas Salomé**, le 02/08/2010

### Décès

**Mouries Jean-François**, le 01/07/2010

**Szymonowicz Pierre**, le 14/07/2010

**Lacombe Geneviève**, le 06/08/2010

**Philippe André**, le 20/08/2010

**Cros Marie**, le 21/08/2010

### Mariages

**Jossin David et Minier Audrey**, le 10/07/2010

**Havret Mickaël et Lavigne Alexandra**, le 4/09/2010

**Celler Ludovic et Bazin Sophie**, le 11/09/2010

Directeur de la publication : Juliette Vigrain  
Comité de rédaction : Eric Daunay, Nathalie Duwez, Bernard Gaudel, Marc Gourée, Michelle Hermann, Jean-Pierre Joubert, Béatrice Portellelle, Fabienne Roy  
Conception : Alice Alvirre  
Imprimerie Vallot Nemours  
Dépot légal : juillet 2010